

28 mai 2020

## République démocratique du Congo: Arrestation arbitraire de membres de LUCHA

Le 26 mai 2020, les défenseurs des droits humains **François Kamate, Joyeux Nduwayesu, Elias Bizimungu, Joachim Maronga, Dieume Ndungo, Consolateur Kakuru et Alyos Bigirimwami** ont été arbitrairement arrêtés par des policiers du poste de police de Kiwanja, au Nord-Kivu. Les défenseurs sont toujours en détention au poste de police de Kiwanja.

François Kamate, Joyeux Nduwayesu, Elias Bizimungu, Joachim Maronga, Dieume Ndungo, Consolateur Kakuru et Alyos Bigirimwami sont des défenseurs des droits humains affiliés à l'organisation [Lutte pour le Changement \(LUCHA\)](#). LUCHA est un mouvement citoyen, non-violent et non-partisan, fondé en juin 2012 à Goma, la capitale du Nord-Kivu. Le mouvement plaide pour la justice sociale et la responsabilité en RDC par le biais de campagnes, et encourage les citoyens congolais à lutter pour la promotion et le respect des droits humains.

Le 26 mai 2020, les sept défenseurs des droits humains ont placé une boîte recouverte du drapeau de la RDC devant le commissariat de police de Kiwanja, pour symboliser le cercueil de [Frédéric-Marcus Kambale](#), un membre de LUCHA qui a été [tué](#) par balle par un policier lors d'une manifestation pacifique organisée à Beni, au Nord-Kivu, le 21 mai 2020. La marche pacifique a été organisée pour dénoncer la montée de l'insécurité et la résurgence de la violence dans la ville. Le jour des funérailles de Frédéric-Marcus Kambale à Beni, les sept défenseurs ont symboliquement déposé la boîte en forme de cercueil pour dénoncer la mort de leur camarade et l'usage excessif de la violence par la police dans la région.

Alors qu'ils se trouvaient devant le poste de police, les membres de LUCHA François Kamate, Joyeux Nduwayesu, Elias Bizimungu, Joachim Maronga, Dieume Ndungo, Consolateur Kakuru et Alyos Bigirimwami ont été arrêtés par des policiers et détenus dans une cellule du poste de police de Kiwanja. Le même jour, ils ont été transférés au parquet civil de Rutshuru, mais n'ont pas été présentés à un juge et ignorent toujours les accusations portées contre eux. Les sept défenseurs ont ensuite été renvoyés au poste de police de Kiwanja, où ils se trouvent toujours en détention au moment de la rédaction du présent document. Front Line Defenders est préoccupée par les conditions de détention des défenseurs, qui risquent d'être infectés par le COVID-19, ainsi que par leur manque d'accès à leurs avocats depuis leur détention.

Les membres de LUCHA estiment que cette arrestation arbitraire est une mesure de représailles pour les activités légitimes et pacifiques de défense des droits humains de l'organisation. Ces dernières années, les membres de LUCHA ont été pris pour cible en raison de leur travail de défense des droits humains et ont fait l'objet d'arrestations, de détentions et de violences arbitraires de la part de policiers alors qu'ils militaient pour le respect de la démocratie et des droits humains.

Le 9 septembre 2019, quatre défenseur-ses des droits humains du mouvement LUCHA ont été [admis](#) à l'hôpital après avoir été blessés par des policiers à Kananga, dans la province du Kasai-Central. Quelques jours auparavant, le 6 septembre 2019, 18 membres de LUCHA ont été détenus et fouettés par la police au poste de police de l'inspecteur de Kinshasa. Les 18 défenseurs des droits humains ont été arrêtés durant une marche pacifique alors qu'ils demandaient plus de transparence dans une affaire de détournement présumé de 15 millions de dollars de fonds publics.

Le 21 janvier 2018, quatre défenseur-ses des droits humains affiliés à LUCHA ont été arrêtés par des policiers devant la cathédrale St Joseph de Goma, alors qu'ils préparaient une manifestation pour exiger le respect de la constitution.

Front Line Defenders est très préoccupée par la détention arbitraire des sept défenseurs des droits humains car Front Line Defenders estime qu'elle est directement liée à leur travail pacifique et légitime de défense des droits humains.

### **Front Line Defenders exhorte les autorités de la RDC à:**

1. Libérer immédiatement et sans condition François Kamate, Joyeux Nduwayesu, Elias Bizimungu, Joachim Maronga, Dieume Ndungo, Consolateur Kakuru et Alyos Bigirimwami, car Front Line Defenders pense qu'ils ont été arrêtés arbitrairement et sont détenus uniquement en raison de leur travail légitime et pacifique en faveur des droits humains;
2. Veiller à ce que le traitement des sept défenseurs des droits humains, pendant leur détention, soit conforme aux conditions énoncées dans l' "Ensemble de principes pour la protection de toutes les personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement", adopté par la résolution 43/173 de l'Assemblée générale des Nations unies du 9 décembre 1988;
3. Garantir en toutes circonstances que tous les défenseurs des droits humains en RDC puissent mener à bien leurs activités légitimes de défense des droits humains sans crainte de représailles et sans aucune restriction, y compris le harcèlement judiciaire.